

Le déficit budgétaire s'allège à fin juin

L'augmentation des recettes ordinaires à fin juin 2017 de 4,8% a eu un effet positif sur le déficit budgétaire. Il s'est allégé de 14 milliards de DH, selon la dernière revue mensuelle de Bank Al-Maghrib.

Le déficit budgétaire s'est atténué de 14 milliards de DH à fin juin 2017 par rapport à la même période de 2016 pour s'établir à 10,9 milliards. Une évolution à la faveur de la progression des recettes ordinaires, selon la revue de la conjoncture économique, monétaire et financière du mois d'août de Bank Al-Maghrib. Les recettes ordinaires ont ainsi progressé de 4,8% à 126,2 milliards de DH, recouvrant un accroissement de 8,3% des rentrées fiscales à 117 milliards et un repli de 30,9% à 7,8 milliards de celles non fiscales.

Les dépenses globales ont, de leur côté, diminué de 0,2% «réflétant l'allègement des charges en intérêts de la dette, des dépenses d'investissement et de fonctionnement», explique la Banque centrale.

De ce fait, le solde ordinaire excédentaire s'établit à 9,4 milliards de DH, en hausse de 5,2 milliards par rapport à fin juin 2016. Pour sa part, le solde des comptes spéciaux du trésor s'est amélioré de 7,9 milliards à 9,3 milliards. «L'amélioration des recettes fiscales reflète un renforcement de la majorité des impôts, à l'exception de la TIC sur les tabacs et des droits de douane», précise Bank Al-Maghrib.

Cette embellie n'a pas été au rendez-vous pour les recettes de monopoles et participations. Elles ont diminué de 595 millions à 4,6 milliards DH. Ces recettes proviennent essentiellement de Maroc Telecom (1,4 milliard), de l'OCP (1,3 milliard), de l'Agence nationale de la conservation foncière (700 millions), de Bank Al-Maghrib (345 millions) et de l'Office national des aéroports (275 millions). Par ailleurs, les dépenses de fonctionnement se sont établies à 80,6 milliards, en repli de 2,3%, «recouvrant une légère baisse de la masse salariale de 0,4% à 52,7 milliards et une réduction des dépenses des autres biens et services de 5,8% à 27,9 milliards», souligne l'Institut d'émission.

Les dépenses en intérêts de la dette se sont également allégées de 6,5% à 15,9 milliards de DH, en raison principalement de la diminution des intérêts sur la dette intérieure de 7%. Quant à la charge de compensation, elle s'est

élevée à 8,2 milliards de DH, se creusant de 2,7 milliards. «Compte tenu du règlement des arriérés de paiement d'un montant de 5 milliards, le déficit de la caisse s'est établi à

15,9 milliards de DH, en allègement de 34,8% par rapport à la même période de 2016», indique la Banque centrale. ■

Mohamed Amine Hafidi